

**Madame Katja Krüger**  
**Conseillère municipale**  
**Déléguée à la diversité culturelle**

Téléphone : 02.23.62.13.80.

Télécopie : 02.23.62.13.89.

[k.kruger@ville-rennes.fr](mailto:k.kruger@ville-rennes.fr)

**Groupe Communiste**

## **Conseil municipal du 9 juillet 2012**

-----

### **Intervention de Katja Krüger à propos du dispositif COORUS**

La délibération qui nous est proposée confirme l'engagement de la ville dans le dispositif COORUS et le renforce : les élus du groupe communiste l'approuvent.

Il est particulièrement inacceptable que des personnes, des familles entières parfois, se retrouvent dans l'insécurité la plus totale, dans la rue, sans aides, sans droits.

Lorsqu'en décembre 2010, nous avons mis en place le dispositif COORUS, de lourdes menaces pesaient sur le droit d'asile en France.

Les demandeurs d'asile, au même titre que d'autres populations de notre pays, étaient les cibles faciles d'un gouvernement et d'un Président de la République qui ont aggravé les injustices pendant 5 longues années et déployé une énergie considérable à chercher des boucs émissaires.

Il s'agissait de décourager les demandeurs d'asile en compliquant leurs démarches administratives, en n'assumant plus ou beaucoup moins leur prise en charge, en laissant les élus locaux et les associations se débrouiller pour garantir des droits aussi essentiels que leur hébergement.

J'emploie volontairement le passé parce que c'est au passé que doit appartenir cette façon de traiter ces femmes et ces hommes qui viennent chercher du secours en France.

L'asile doit aujourd'hui redevenir un droit basé sur des principes de justice et de solidarité internationale. Il doit être le même sur l'ensemble du territoire national et garanti par l'Etat.

Les demandeurs d'asile ont le droit à un logement, à des soins médicaux, leurs enfants doivent pouvoir être scolarisés: c'est tout simplement la loi.

Ils doivent avoir les moyens de vivre dignement et ceci passe notamment par une revalorisation de l'Allocation Temporaire d'Attente dont le conseil d'Etat à répété plusieurs fois que son montant ne permet pas de couvrir les besoins des demandeurs d'asile.

Le dispositif CADA est arrivé à saturation depuis longtemps, il doit être renforcé avec un réengagement financier de l'Etat à la hauteur des besoins.

Quant aux plateformes d'accueil, c'est peu dire si elles doivent être améliorées.

Le passage de 49 plateformes d'accueil à seulement 32 voulu par la précédente majorité a fortement compliqué les démarches administratives des intéressés en engorgeant les Préfectures.

Cela a également entraîné de graves difficultés d'accueil dans les localités qui restaient concernées par ces plateformes, entraînant les situations que nous connaissons.

L'accueil des demandeurs d'asile doit être beaucoup plus équilibré sur le territoire national.

Le Président Hollande a affiché sa volonté de renforcer le droit d'asile. Il a évoqué une offre d'accueil adéquate.

Ces engagements ont d'ailleurs été rappelés par Manuel Valls à l'occasion de la journée mondiale des réfugiés.

Maintenant que ces principes sont posés, nous attendons des actes pour que l'Etat assume les responsabilités qui sont les siennes en matière d'accueil des demandeurs d'asile.

Les élus du groupe communiste y seront particulièrement attentifs.